

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 11 septembre 2017, à 17 h 15.

Sont présents :

Monsieur le maire Claude Corbeil

Mesdames les conseillères Johanne Delage, Annie Pelletier, Sylvie Adam et Nicole Dion Audette, Messieurs les conseillers Donald Côté, Sylvain Savoie, Bernard Barré, André Beauregard, Jacques Denis, Alain Leclerc et David Bousquet

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général et M^e Isabelle Leroux, conseillère juridique et greffière adjointe

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

Période de questions

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

Période d'information

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

Résolution 17-483

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Johanne Delage
Appuyé par Donald Côté

Et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour soumis pour la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 17-484

Démolition d'immeubles – Contrat

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Hyacinthe a procédé à un appel d'offres pour les travaux de désamiantage et de démolition de divers immeubles;

CONSIDÉRANT le rapport de la chef de la Division approvisionnement en date du 7 septembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Adam
Appuyé par Bernard Barré



Et résolu que le Conseil octroie à Choc Démolition inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de désamiantage et de démolition des édifices sis aux 1300, 1380-1384 et 1390, rue Marguerite-Bourgeoys, ainsi qu'aux 100-110, avenue de la Concorde Nord et 1090, rue Bibeau, pour un prix forfaitaire de 267 521,53 \$, taxes incluses.

Tous les documents utilisés par la Ville de Saint-Hyacinthe pour cet appel d'offres font partie intégrante du contrat et il en est de même pour la soumission produite par Choc Démolition inc.

Le directeur du Service des finances est autorisé à signer tout document pour donner application à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 17-485

Levée de la séance

Il est proposé par David Bousquet
Appuyé par André Beauregard

Et résolu que la séance soit levée à 17 h 20.

Adoptée à l'unanimité